

Image not found or type unknown



Probleme avec mon syndic pour la fermeture dune terrasse

Par **VEYEAU**, le **15/03/2008** à **19:47**

bonjour je suis locataire dun appartement en rez de jardin nous avons fini l installation dune claustra a losange sans rien percer ni abimer. MON PROPRIETAIRE TROUVE CA BIEN ET PEFERE CETTE OPTION PLUTOT QUE DU GRILLAGE! mais aujourd'hui au courrier une lettre du syndic me demandant de tout enlever pour cause de non respect du reglement de la copropriete!!! est ce que le syndic peut m obliger a tout enlever alors que le proprietaire est lui daccord?? en attente de votre reponse je lespere positive pour moi car ce projet nous a couté environ 300 euros. salutation distinguees mlle veyeau